



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 24 juillet 2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

Objet: Création d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – Gestionnaire administratif

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 24 juillet à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 18 juin 2023.

PRÉSENTS : BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERFETTINI Martine, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
MALAFRONTI Christine à BERTOLUCCI Marie-Christine
MASSONI Jean-Joseph à ROMITI Gérard
MUSSIER Emma à CALLIER Jeanne
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
PERETTI Philippe à DE GENTILI Emmanuelle
PETRI-GUASCO Emmanuel à ROSSI Michel
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGIO Louis
ZUCCARELLI Jean à SALGE Hélène

ABSENTS :

COLOMBANI Carulina, MILANI Jean-Louis, MONDOLONI Jean-Martin, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 21

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – Gestionnaire administratif

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À l'unanimité)

De créer un emploi permanent ainsi qu'il suit :

N° poste budgétaire	Financement	N° poste de travail	Poste de travail	Motif
PB-00410	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	PT-00312	Gestionnaire administratif	Nomination d'un agent inscrit sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **27 JUL. 2023**
et publication ou notification
du **27 JUL. 2023**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI



LE PRÉSIDENT

Louis Pozzo di Borgo
Louis POZZO DI BORGIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr